

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELE
N° 97.00.382.001.0 DU 31 JANVIER 1997

Compteur d'eau froide JANZ modèle TAGUS MJM (CLASSE C - POSITION HORIZONTALE)

LE PRESENT CERTIFICAT EST ETABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIEE PAR LA DIRECTIVE 83/575/C.E.E. DU 26 OCTOBRE 1983 RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DE LA DIRECTIVE 75/33/C.E.E. DU 17 DECEMBRE 1974 CONCERNANT LE RAPPROCHEMENT DES LEGISLATIONS DES ETATS MEMBRES RELATIVES AUX COMPTEURS D'EAU FROIDE, DU DECRET N° 73-788 DU 4 AOUT 1973 MODIFIE PAR LE DECRET N° 84-1107 DU 6 DECEMBRE 1984, PORTANT L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE ET DU DECRET N° 76-130 DU 29 JANVIER 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : COMPTEURS D'EAU FROIDE.

FABRICANT

Sociedade BRUNO JANZ, av. Infante D. Henrique, 286, Cabo Ruivo, 1900 Lisboa, Portugal.

CARACTERISTIQUES

Le compteur JANZ modèle TAGUS MJM pour eau froide est un compteur à jet unique destiné au mesurage de l'eau froide et pouvant être équipé d'un dispositif complémentaire de lecture à distance.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

Version	15050	20065	30080	50100
Diamètre nominal DN (mm)	50	65	80	100
Débit nominal Q_n (m ³ /h)	15	20	30	50
Pression maximale de service	16 bar			
Perte de pression à Q_{max}	1 bar			
Perte de pression à Q_n	0,25 bar			
Température de service	0 °C à 30 °C			
Portée du totalisateur	999 999,999 m ³			
Unité de chiffrasion	1 dm ³			
Echelon de vérification	0,5 dm ³			

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le numéro d'approbation de modèle figure sur le cadran du compteur :



 F 97
 382.001

DEPOT DE MODELE

Les plans ont été déposés à la sous-direction de la métrologie et chez le fabricant, sous la référence DA 00-9619.

VALIDITE

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.



REMARQUE

L'indication relevée à distance n'est pas soumise
au contrôle de l'Etat.

ANNEXES

Notice descriptive.

Dessins n^{os} 6367-1 et 2.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE

ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,

L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA



NOTICE DESCRIPTIVE

Compteur d'eau froide JANZ
modèle TAGUS MJM

1) DESCRIPTION

Le compteur d'eau froide JANZ modèle TAGUS MJM versions 15050, 20065, 30080 et 50100 est un compteur à jet unique. Il comprend :

- une enveloppe étanche résistante à la pression,
- un dispositif de mesure fonctionnant sous l'action de l'eau le traversant,
- un accouplement magnétique associé à un dispositif d'entraînement mécanique assurant la transmission du mouvement du dispositif de mesure au totalisateur tout en garantissant la parfaite étanchéité du système,
- un totalisateur de volume hors circuit d'eau et placé dans une enceinte close de façon à éviter les phénomènes de buée du cadran.

L'enveloppe étanche est constituée d'un corps en fonte peint ou en bronze, d'un couvercle en fonte peint ou en bronze, d'un plateau en laiton, de joints d'étanchéité et de vis.

Le dispositif de mesure se compose :

- d'une turbine en matière plastique à sept pales entraînées par l'eau circulant dans le dispositif de mesure,
- d'un ensemble chicanes, axes de chicanes et crapaudine basse montée dans le corps guidant la turbine et limitant le débattement axial de celle-ci,
- d'un ensemble couvercle entraîneur, crapaudine montée dans le couvercle guidant la turbine et limitant le débattement axial de celle-ci.

L'accouplement magnétique associé au dispositif d'entraînement mécanique est constitué :

- d'un entraîneur inférieur engrené par la turbine,
- d'un couple d'aimants serti dans l'entraîneur inférieur,

- d'un couple d'aimants serti dans l'entraîneur supérieur.

Le totalisateur de volume comprend :

- une platine supérieure et une platine inférieure soutenant le train de pignons démultiplicateurs, l'entraîneur, l'aiguille avec son aimant pour émission d'impulsions et les rouleaux numériques,
- un entraîneur supérieur actionnant l'ensemble du totalisateur et terminé par une pièce en forme d'étoile destinée à contrôler la rotation de la turbine aux faibles débits,
- un pignon à vis sans fin au terme d'un train démultiplicateur destiné à imprimer à l'aiguille une rotation d'un tour pour dix litres d'eau mesurés et à entraîner le dispositif de rouleaux chiffrés. Le premier de ces rouleaux est animé d'un mouvement continu lors du passage de l'eau dans le compteur. Il est gradué en $0,01 \text{ m}^3$ et entraîne les rouleaux suivants par l'intermédiaire de satellites et de tocs de report,
- une aiguille munie d'un aimant permanent qui effectue un tour pour dix litres d'eau mesurés,
- un culot et une capsule de protection.

2) PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

L'eau arrive dans le compteur par la tubulure d'entrée et pénètre par une buse dans le corps qui dirige le jet sur les pales de la turbine animant cette dernière d'un mouvement de rotation. L'eau ressort par l'orifice opposé. Le mouvement de la turbine est transmis par le dispositif d'entraînement mécanique et l'accouplement magnétique au totalisateur de volume.

3) DISPOSITIFS DE SECURITE

Une inversion du sens de circulation de l'eau ne présente aucun inconvénient mécanique pour le dispositif de mesure qui décompte le volume d'eau correspondant.

Le boîtier du totalisateur de volume est soudé d'une manière étanche par soudure ultrasons afin d'éviter le phénomène de buée du cadran de lecture apparaissant dans certaines conditions de service.

4) DISPOSITIF D'AJUSTAGE

La proportionnalité de la vitesse de rotation de la turbine et du débit d'eau est ajustée en usine par la rotation du déviateur. Ce déviateur est muni d'une ailette dont le déplacement angulaire est apte à modifier les conditions de circulation de l'eau.

5) INSCRIPTIONS

La flèche indiquant le sens de l'écoulement de l'eau est située sur le corps du compteur. Toutes

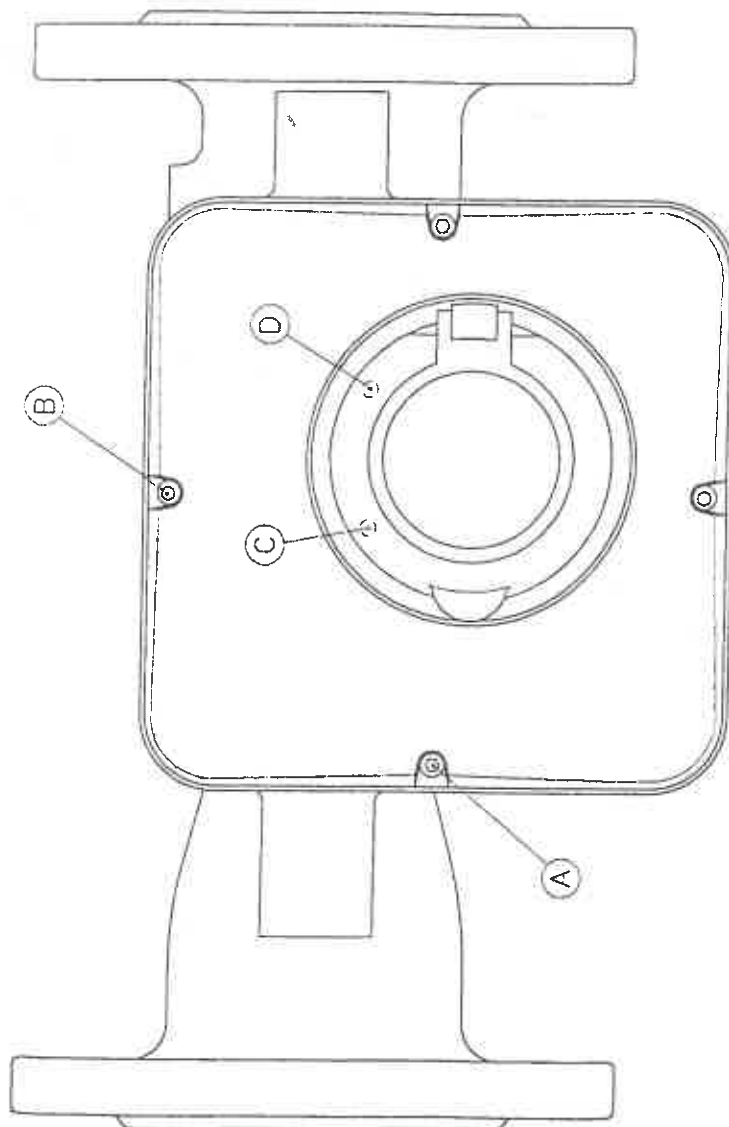
les autres inscriptions réglementaires sont inscrites sur le cadran.

6) DISPOSITIFS DE SCHELEMENT ET MARQUES DE VERIFICATION

Le scellement est réalisé par une pièce plastique munie d'ergots, emmanchée en force dans le capot de fermeture. Ce scellement interdit tout démontage de l'appareil. Les marques de vérification sont apposées par marquage à chaud sur le capot de fermeture.

L'accès à la partie hydraulique est scellé par deux des quatre vis de fixation du couvercle de protection.

■ N° 6367-1
 COMPTEUR D'EAU FROIDE A JET UNIQUE JANZ, TAGUS MJM



Type de vérification	Point de scellement			
	A	B	C	D
Première vérification CEE	e	e	96	e



■ N° 6367-2

COMPTEUR D'EAU FROIDE A JET UNIQUE JANZ, TAGUS MJM

